

# L'ILE DE LOISIRS

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, deux cents tonnes de fruits fraîchement cueillis quittaient le Port aux Cerises pour rejoindre par la Seine les marchés parisiens. A partir des années 1860, la majorité des terrains a été exploitée comme carrière de sable pour fournir en matériaux de construction les chantiers parisiens (travaux du baron Haussmann, création du métro) par la société Piketty Frères, devenue en 1906 Compagnie des Sablières de la Seine, ainsi que par l'entreprise Morillon et Corvol. A partir des années trente, les sablières épuisées sont remblayées avec des matériaux de démolition et certaines fouilles laissées en eau. Les étangs Laveissière et des Mousseaux sont le résultat des travaux effectués pour extraire le sable.

En 1892, G. Coutela, pharmacien à Juvisy-sur-Orge, sollicite l'autorisation d'installer sur la Seine, en rive du quai Gambetta à Juvisy, un établissement de bains-douches et lavoir. Le projet de lavoir est rejeté par le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Corbeil et le service de la navigation de la Seine. En ce qui concerne les bains, le refus est motivé par la gêne que l'établissement causerait à la navigation sur la Seine. Le pétitionnaire est invité à étudier l'installation de ses bains flottants sur la rive droite du fleuve. En juin 1893, la municipalité de Draveil donne un avis favorable au projet, mais celui-ci reste sans suite.



Un projet de construction d'une centrale thermique au bord de la Seine, porté par Henri Boissier, maire de Draveil de 1947 à 1959, sera finalement abandonné lorsque sa liste sera battue aux élections municipales. Le site devient alors une décharge d'ordures ménagères et de gravats des grands travaux parisiens des années 60.

La création de la base de loisirs s'est inscrite dans la politique de la V<sup>e</sup> République. Le Préfet de la Région Parisienne, Paul Delouvrier (1914 – 1995) a souhaité pallier les déséquilibres de la reconstruction en plaçant l'homme au cœur du projet. En plus des nombreux logements sociaux, ce sont douze bases de loisirs qui verront le jour. Pour le Port aux Cerises, c'est sa situation exceptionnelle et son sous-sol qui lui permettront d'accéder au statut de base de loisirs. Elle occupe l'ancien domaine des Mousseaux. Le château a été démoli. Les douves, le pont de pierre et la grille seront préservés, les communs seront restaurés pour y installer les services administratifs.

En 1973, le domaine foncier est acquis par l'Agence technique et foncière de la Région parisienne. Trois ans plus tard, un syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion est constitué par la Région, le Département de l'Essonne et les communes de Draveil, Vigneux-sur-Seine et Juvisy-sur-Orge présidé, à sa création, par Jean Izard, Maire-Adjoint à Draveil et aujourd'hui par Monsieur Georges Tron, Maire de Draveil. L'ouverture de la base a lieu en 1980 et l'inauguration officielle en mai 1981.



Les premières études sont confiées au bureau Beture.

La base de loisirs s'étend sur cent soixante-quinze hectares dont trente-deux plans d'eau. Elle est développée sur trois communes et s'adapte continuellement à l'évolution des aspirations des populations. Ces aménagements ont été réalisés par les paysagistes Gilles Vexlard et Laurence Vacherot (Latitude Nord). L'équipe de paysagistes a remodelé ce terrain problématique et créé des perspectives qui n'existaient pas. Les nouvelles pratiques ont induit de nouveaux aménagements, la forêt a été recréée, les prairies ouvertes à la liberté d'usage. Les loisirs ne se sont plus seulement juxtaposés mais sont inscrits dans la logique du site.

Ses objectifs sont précis : elle doit être un espace libre, vivant, ouvert à l'ensemble des populations et doit offrir à ses usagers de multiples possibilités d'expression : détente, pratique d'activités sportives, culturelles, de plein air et de loisirs et ce, dans un espace permettant de « s'évader » de l'environnement urbain tout proche.

Elle s'ouvre aux familles, aux promeneurs, aux sportifs comme aux associations.

Avec plus d'un million d'usagers par an, la base prouve qu'elle répond aux aspirations des populations.

Prenant pour tremplin la réalisation de la piscine à vagues dans les années 90, les nouvelles activités qui ont vu le jour depuis se sont toutes intégrées au site, participant pleinement de sa composition et de la qualité de son animation.



Le Grand Prix National du Paysage 2009 lui a été décerné par la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports, et du logement.

Inauguré en septembre 1988, le port de plaisance du Port aux Cerises, à deux écluses de Paris, a été refait à neuf en 2010, ainsi que toutes les installations. Il réserve une partie de ses places pour les bateaux en transit sur la Seine. Le plan d'eau a été totalement redessiné. C'est la région qui a financé le projet.

Elle est rebaptisée Ile de Loisirs en 2014.

